



*AVIS SUR LE PROJET
« L'ÉLECTEUR EN HERBE »*

SEPTEMBRE 2003

Membres du comité « Problématiques sociales et clientèles »
ayant réalisé le présent avis :

Monsieur Silviu Bursanescu,

Responsable du comité Problématiques sociales et clientèles
Membre secteur ouest

Madame Danielle Cantave,

Vice-présidente du Conseil jeunesse de Montréal
Membre secteur est

Madame Daphney Colin,

Membre secteur est

Madame Kristen Larocque,

Membre secteur centre

Monsieur Alexander Saveriano,

Membre secteur centre

Monsieur Christopher Woods-Fry,

Membre secteur ouest

Avec la collaboration de :

Madame Sylvie Lepage,

Coordonnatrice du CjM

1. Introduction

À la demande de la Direction du développement social de la Ville de Montréal, le comité *Problématiques sociales et clientèles* du Conseil jeunesse de Montréal (CjM) s'est penché sur le projet « L'Électeur en herbe ». Après analyse de ce projet en élaboration, issu du Sommet de Montréal, le CjM reconnaît l'importance de cette démarche d'initiation et d'éducation à la vie démocratique.

Le premier projet-pilote, réalisé en novembre 2001, prouve que ce genre d'initiative a su générer beaucoup d'intérêt tant chez les jeunes que dans les milieux scolaires, puisque 900 jeunes y ont participé. Il est à espérer que ce projet pourra désormais s'intégrer dans les activités régulières offertes aux jeunes en milieu scolaire.

2. Les fondements du projet « L'Électeur en herbe »

La lecture du projet «L'Électeur en herbe» a favorisé un échange très animé entre les membres du CjM. Suite à ce débat, nous souhaiterions que le futur projet mis en place dans les écoles montréalaises soit défini en fonction des prémisses de base suivantes :

- Initiation des jeunes au processus politique

L'arène politique est souvent méconnue des jeunes, en partie dû au fait que les discours portent souvent sur des sujets en dehors de leur réalité quotidienne. Il est donc nécessaire d'exposer le fonctionnement du processus électoral afin de permettre aux jeunes de s'y familiariser (Ex. : listes électorales, mode de scrutin, choix des plateformes, etc.). À long terme, ceci aura pour effet de susciter leur intérêt à la politique, composante essentielle de la démocratie, d'en faire des électeurs plus éclairés et augmentera également, selon nous, le nombre de citoyens exerçant leurs droits civiques d'électeurs.

- Rapprochement entre les préoccupations des jeunes et le discours politique

Il est important d'initier les jeunes au milieu politique afin de les préparer à exercer leur responsabilité civique. Il faut donc adapter le langage politique afin de le rendre sympathique, attrayant et accessible pour cette clientèle. Le CjM juge essentiel que les divers paliers politiques adaptent leurs plateformes aux réalités jeunesse et, en contrepartie, il est prioritaire que les jeunes en arrivent à formuler leurs attentes et participent activement aux débats. Il est souhaitable que l'on se dote d'un mécanisme qui permette un échange constructif et réel entre les jeunes et les intervenants politiques (Ex : simulation de débat, consultation publique, etc.).

- Donner un pouvoir décisionnel aux jeunes

Le Conseil jeunesse juge important d'accorder un pouvoir décisionnel aux jeunes portant sur les aspects les touchant directement (Ex : vie étudiante, conseil d'établissement, activités parascolaires, etc.) afin de leur démontrer que l'exercice de la démocratie entraîne une réelle possibilité de changement dans leur milieu de vie. Il faut donc aller plus loin qu'une simple activité de simulation.

- Former une pensée critique face au travail des élus

Les jeunes devraient pouvoir évaluer, à la fin de chaque année, le travail des élus en matière jeunesse de façon à vérifier si la plateforme promise

aura été respectée. Comprendre la nuance entre les promesses politiques et le travail accompli en réalité avec tous les impératifs qui peuvent avoir limité la mise en œuvre de telle ou telle promesse (Ex : manque d'argent, de ressources humaines, changement d'orientation, de priorité, etc.).

3. Recommandations du CjM

- Démarche unifiée

Certaines écoles possèdent ou envisagent la possibilité de procéder à l'élection de conseils étudiants. Dans la mesure où ces écoles prendront part au projet pilote, le CjM juge important d'unifier en une seule démarche le projet « L'Électeur en herbe » (volet conseil d'établissement) et le processus électoral de conseils étudiants. Ainsi, les jeunes élus aux conseils étudiants constitueraient le bassin de candidats à élire aux conseils d'établissement, assurant ainsi un processus concret, démocratique et cohérent au sein d'une même école.

- Critère de représentativité

Le CjM est tout à fait en accord avec les préoccupations du comité de travail concernant la représentativité (francophones, anglophones, allophones, communautés culturelles, filles, garçons, etc.) des jeunes siégeant sur les conseils d'établissement. Conséquemment, dans le but d'attendre cet objectif de représentativité, le CjM juge important qu'il y ait un nombre suffisant d'élèves siégeant aux conseils d'établissement de façon à ce que la représentativité soit effective.

- Critère de mérite

Bien qu'un objectif fondamental de représentativité des jeunes étudiants siégeant sur le conseil d'établissement soit primordial, le CjM tient à préciser qu'un critère fondé sur le mérite des candidats et candidates est toujours nécessaire. Une liste des composantes de ce critère de mérite, quoi que non-exhaustive, comprendrait le mérite du candidat quant à son comportement, à son engagement (tant à l'école que dans sa communauté), à ses résultats et à son implication dans les diverses activités de la vie étudiante. Le Conseil jeunesse favorise un balancement entre ces deux objectifs (mérite et représentativité), sans toutefois juger nécessaire d'en définir rigoureusement les paramètres, que nous laissons à la discrétion de l'équipe élaborant le projet « L'Électeur en herbe ».

- Projet adapté aux clientèles

Le projet « L'Électeur en herbe » devrait être scindé en plusieurs étapes correspondant aux divers niveaux académiques auxquels il s'adresse. Plus on tend vers la fin du secondaire, plus le projet devrait être substantiel. Ainsi, pour les jeunes du 3^{ème} cycle du primaire, une approche d'initiation ludique devrait être employée afin d'intéresser les jeunes. D'un autre côté, en arrivant au secondaire, une approche plus concrète devrait être utilisée. Ceci pourrait d'ailleurs faciliter le passage du primaire au secondaire (en assurant une certaine continuité). Ainsi les jeunes apprendraient de nouvelles choses chaque année, ce qui garderait leur intérêt tout au long.

- Implication des élus locaux au projet

Afin de rajouter une part concrète au projet et de démontrer aux jeunes que la vie politique n'est pas seulement de la théorie, une implication des élus locaux au projet pourrait être envisagée. Ainsi, il pourrait y avoir des rencontres entre les élus et les élèves qui permettraient un rapprochement significatif et possiblement l'établissement d'actions concrètes dans le milieu des jeunes et des élus (Ex : la construction d'une rampe de skateboard).

- Projet « par » et « pour » les jeunes

Tout en reconnaissant le mérite des acteurs oeuvrant à la mise sur pied du projet « L'Électeur en herbe », le CjM juge essentiel qu'assez de latitude soit laissée aux jeunes afin de leur permettre de s'impliquer activement à la mise en œuvre du projet. Le projet devrait donc être davantage un cadre dont le fond serait défini, mais qui laisserait assez de place aux jeunes pour apporter leur contribution dans l'élaboration de ses paramètres. Ceci développerait un sentiment d'appartenance chez les jeunes qui seraient ainsi des acteurs actifs et participants.

4. Conclusion

Les membres du Conseil jeunesse de Montréal sont heureux d'avoir été consultés sur ce projet, d'autant plus qu'ils trouvent l'initiative excellente.

**Bonne chance dans votre démarche
et au plaisir de travailler de nouveau avec vous.**